

Stage annuel des éducateurs

Présentation du secteur compétition
U14 et U16

Présentation par :



Ordre du jour

- Personnes-ressources
- Vérification des antécédents judiciaires
- Matériel remis aux éducateurs
- Sensibilisation au travail des arbitres
- Paramètres de saison
- Règlements de la Ligue de Développement de Soccer Estrie (LDSE)
- Survol de Spordle



Personnes-ressources



Daniel Saint-Martin

Coordonnateur aux compétitions

competitions@soccer-estrie.qc.ca



Maèva Gaudreau

Coordonnatrice adjointe aux compétitions

ldse@soccer-estrie.qc.ca

Formulaires disponibles en ligne pour :

- Faire déplacer un match
- En appeler d'une décision
- Déposer une plainte/protêt
- Demander un double-surclassement

Vous devez faire
acheminer le formulaire
à votre club



Vérification des antécédents judiciaires

Obligatoire

Tout membre du personnel d'équipe, âgé de 18 ans et plus, doit obligatoirement se soumettre à la vérification de ses antécédents judiciaires au moment de son affiliation à une équipe juvénile.

Contactez votre club rapidement pour remplir le formulaire prévu à cet effet.

Vérification obligatoire
aux 3 ans!

Membre du personnel d'équipe :

- Éducateur
- Adjoint
- Gérant

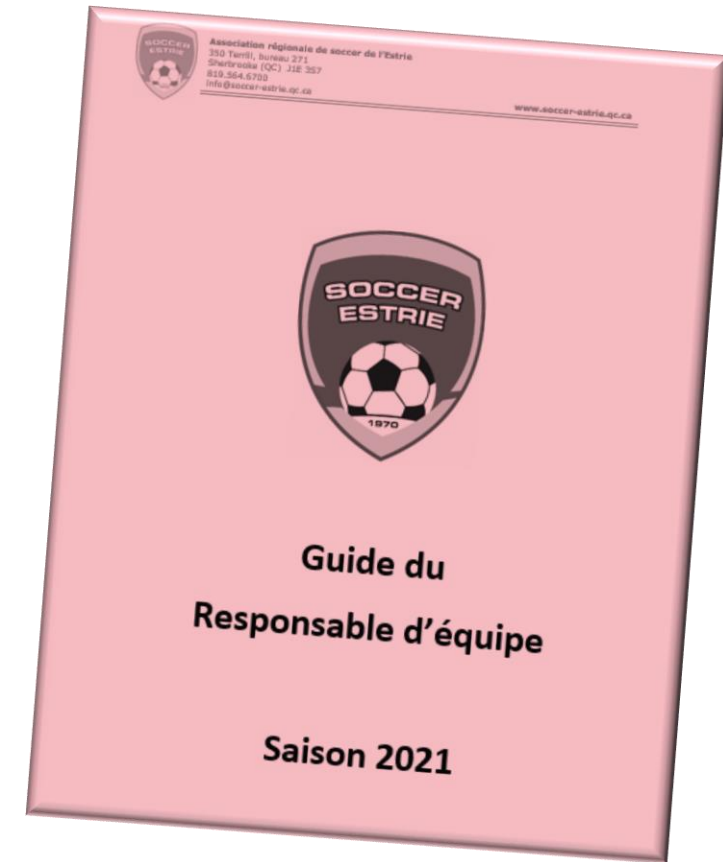


Matériel remis aux éducateurs

Une pochette est remise à chaque équipe.

Celle-ci contient :

- Guide du responsable d'équipe (disponible en ligne!)
- Feuilles de match



Sensibilisation au travail des arbitres

Les arbitres sont des êtres humains - mineurs pour la plupart

Les arbitres sont en apprentissage

Les arbitres sont membres de votre club!

Crier sur un adolescent ne règlera pas la situation!

Intimider un arbitre lui fera perdre le goût de continuer!

Les arbitres ne sont pas vos *punching bag*!

**Offrez-leur un environnement de travail
sain et sécuritaire!**

Coordonnateur à l'arbitrage - Daniel Saint-Martin :

arbitrage@soccer-estrie.qc.ca



Paramètres de saison – U14 et U16

- Début de la saison
 - Weekend du 25 et 26 mai (U14)
 - Semaine du 20 mai (U16)
- Saison régulière de 16 matchs
 - Pause des activités du 20 au 26 juillet
- Fin de la saison régulière
 - Vendredi 23 août – U14 et U16
- Séries éliminatoires
 - 24 août au 13 septembre – U14 et U16
 - Dimanche 15 septembre – Finale centralisée de la LDSE (U14 et U16)

➤ Journées de compétition

U14F LL : mardi/samedi

U14F LR : mercredi/dimanche

U14M LL : jeudi/dimanche

U14M LR : lundi/samedi

U16F L1 : lundi

U16F D1 : jeudi

U16M L1 : mercredi

U16M D1 : mardi

Règlements de la LDSE

⚽ 2.1.4 - Couleurs similaires entre deux équipes

En cas de similitude de couleurs, l'arbitre demandera à l'équipe visiteuse de changer de maillots ou de porter des dossards.

À défaut de se conformer, et dans l'éventualité où le match n'ait pu être disputé pour cette raison, l'équipe fautive perdra le match par forfait.

⚽ 2.1.5 - Trousse de premiers soins

Chaque équipe doit avoir en sa possession une trousse de premiers soins et de la glace accessibles en tout temps.

! **Contactez votre club pour obtenir votre trousse de premiers soins.**



Règlements de la LDSE

⚽ 2.1.6 - Port d'objet dangereux par un joueur

Un joueur ne doit pas porter d'équipement potentiellement dangereux pour lui ou pour tout autre joueur, y compris tout type de bijou, recouvert ou non.

En Estrie, le port de lunettes conventionnelles est autorisé. Les lunettes de sport sont fortement recommandées.

! Le port de lunettes conventionnelles peut être interdit dans d'autres régions. Informez-vous avant d'inscrire votre équipe à un tournoi.

Consultez le mémo à cet effet.



Règlements de la LDSE

⚽ 2.2.1 - Nombre de joueurs habillés

Peuvent prendre part au match :

CATÉGORIES	MINIMUM	MAXIMUM
U9-U10	5 joueurs	15 joueurs
U11-U12	6 joueurs	18 joueurs
U14-U16	7 joueurs	22 joueurs
SENIOR	7 joueurs	25 joueurs

⚽ 2.2.2 - Expulsion d'un joueur

Un joueur expulsé d'un match par l'arbitre ne peut être remplacé par un autre joueur sur le terrain.

Règlements de la LDSE

⚽ 2.2.3 - Participation d'un joueur inéligible

Une équipe qui fait jouer un joueur inéligible perd son match par forfait.

Forfait!

Exemples de joueur inéligible :

- Joueur double-surclassé sans autorisation
- Joueur d'âge supérieur à celui de la catégorie
- Joueur non validé
- Joueur suspendu
- Joueur inscrit dans un autre club

! Si le nom du joueur n'apparaît pas sur votre feuille de match, ne le faites pas jouer et contactez votre club pour régler la situation.

Soyez prudent si vous ajoutez un nom à la main!



Règlements de la LDSE

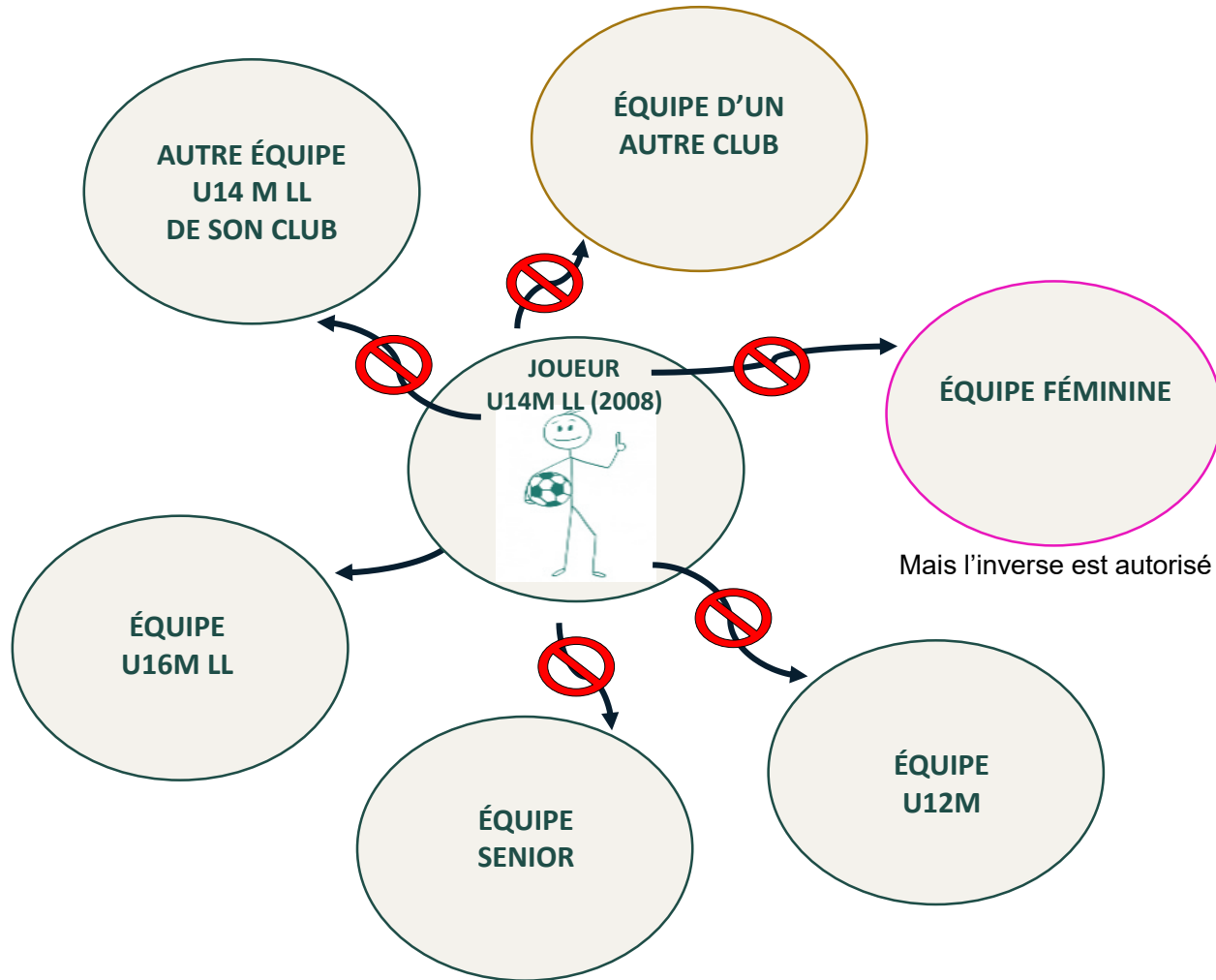
⚽ 2.2.5 - Le joueur réserve

Une équipe ne peut pas utiliser un joueur qui est assigné avec une autre équipe de son club jouant dans la même catégorie, dans le même niveau de compétition et dans la même division qu'elle, sauf dans les catégories U9 à U12.

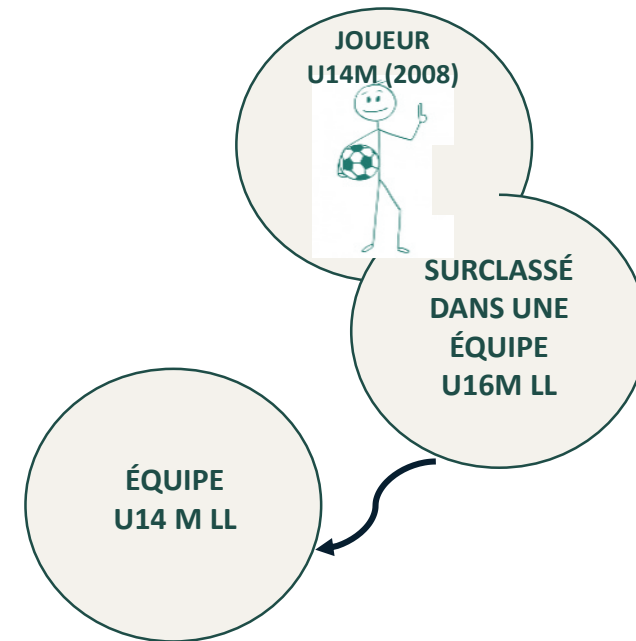
Par exemple : Un joueur U14M qui évolue avec l'équipe U14M L1-1 de son club ne peut pas évoluer aussi avec l'équipe U14M L1-2 de son club.

Règlements de la LDSE

Quelques exemples de l'utilisation des joueurs



! En cas de doute demandez à votre club



Règlements de la LDSE

⚽ 2.3 - Le personnel d'équipe

Un maximum de 3 membres du personnel d'équipe, dûment affiliés et dont le nom figure sur la feuille de match, est permis sur le banc des joueurs.

En cas d'absence des membres du personnel d'équipe affiliés, un parent peut prendre la responsabilité de l'équipe pour le match. Son nom doit être ajouté sur la feuille de match.

Aucune équipe ne peut commencer un match sans la présence d'au moins 1 membre du personnel d'équipe au banc des joueurs.

Les membres du personnel d'équipe doivent adopter un comportement responsable et demeurer dans la surface technique de leur équipe.

Règlements de la LDSE

⚽ 2.3.3 - Avertissement et expulsion d'un membre du personnel d'équipe

L'arbitre a le pouvoir d'avertir (carton jaune) ou d'expulser (carton rouge) un membre du personnel d'équipe s'il juge que celui-ci nuit au bon déroulement du match ou persiste à enfreindre les règles.

Un membre du personnel d'équipe expulsé ne peut communiquer avec ses joueurs de quelque manière que ce soit.

Si, suite à l'expulsion du membre d'équipe, l'équipe se retrouve seule au banc, celle-ci perd le match par forfait.

Règlements de la LDSE

2.4 - Les arbitres

L'arbitre possède l'entière et pleine autorité sur le déroulement du match, du moment où il pénètre sur le terrain jusqu'à son départ.

L'arbitre n'est pas tenu de connaître la réglementation que doivent appliquer les équipes.

Toute équipe a la responsabilité d'assurer la protection des arbitres et arbitres-assistants présents à un match.

En cas d'absence de l'arbitre, les équipes doivent s'entendre afin de désigner une personne pour officier le match. Le match doit se jouer, sinon, forfait pour les 2 équipes.

Règlements de la LDSE

⚽ 2.5.1 - Changement au calendrier demandé par une équipe

Une seule demande est autorisée par équipe (sauf pour tournoi).
La demande doit être faite au moins 7 jours avant le match.
Vous devez compléter le formulaire et le transmettre à votre club.

Aucune demande de changement au calendrier ne sera acceptée pour un match ayant lieu après le 31 juillet, sauf si la demande est déposée avant le 1er juillet afin de permettre de jouer le dit match avant le 31 juillet.

! L'équipe adverse dispose alors de 48 heures pour accepter ou refuser (avec une raison valable) la nouvelle date proposée.

Règlements de la LDSE

2.7.1 – Passeport électronique

Soccer à 7 et à 9 : Seuls les membres du personnel d'équipe doivent obligatoirement présenter leur passeport aux arbitres avant le début de chaque match.

Soccer à 11 : Tous les joueurs et membres du personnel d'équipe doivent obligatoirement présenter leur passeport aux arbitres avant le début de chaque match.

La présentation des passeports électroniques oblige l'utilisation d'un appareil intelligent muni d'un écran de minimum 4,5 pouces pour permettre à l'arbitre de les visualiser correctement.

Règlements de la LDSE

⚽ 2.7.2 - Feuille de match

Doit être imprimée à partir de Spordle Play.

Doit être remise à l'arbitre qui y note les joueurs vérifiés.

Tout joueur dont le nom figure sur la feuille est considéré comme ayant participé au match.

- ! C'est la responsabilité de l'équipe (et non de l'arbitre) de rayer le nom de tout joueur ou entraîneur (absent ou suspendu) qui n'a pas participé au match en question. Autrement, le membre sera considéré comme ayant participé au match.

N'oubliez pas de biffer vos absents!

Règlements de la LDSE

⚽ 2.7.3 – Transmission des statistiques de match

Les équipes n'ont plus à entrer les statistiques dans Spordle Play après un match. Chaque responsable d'équipe doit signer la feuille de match à la fin. (Peut la prendre en photo)

~~Manquement : *** Amende de 10 \$ ***~~



⚽ 2.7.4 – Retour des feuilles de match à la Ligue

~~Relève de la responsabilité de l'équipe receveuse.~~

~~Remettre l'enveloppe-retour à l'arbitre.~~

~~Délai de 5 jours ouvrables pour parvenir à la Ligue par la poste~~

~~Manquement : *** Amende de 10 \$ ***~~



L'arbitre aura la responsabilité d'envoyer la photo de la feuille de match à Maèva.

Règlements de la LDSE

⚽ 2.8.1 – Durée des matchs

Nouvelle réglementation: **3 x 20 minutes**

⚽ 2.11.3 - Coup de pied de but

Nouvelle réglementation: Le coup de pied de but est obligatoirement exécuté par le gardien de but. Lors d'un coup de pied de but, l'équipe adverse doit revenir dans sa propre moitié de terrain (de l'autre côté de la ligne médiane). Au signal de l'arbitre, le gardien de but exécute le coup de pied de but. Le ballon est en jeu dès que le coup de pied de but est exécuté. Dès ce moment, les joueurs de l'équipe adverse peuvent pénétrer dans la moitié de terrain de l'équipe qui a exécuté le coup de pied de but.

Pour toute infraction à la procédure du coup de pied de but, celui-ci doit être rejoué.

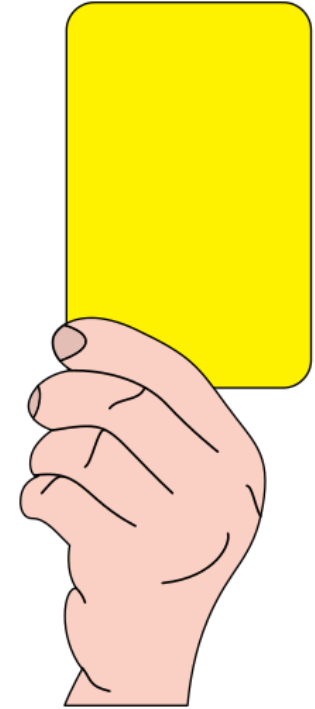
Règlements de la LDSE

⚽ 3.2.1 - Cartons jaunes

Les cartons jaunes sont cumulatifs :

- 3^e carton jaune : 1 match de suspension
- 6^e carton jaune : 1 match de suspension
- et ainsi de suite...

! Les cartons jaunes suivent le membre peu importe pour quelle(s) équipe(s) et club il joue/entraîne!



Règlements de la LDSE

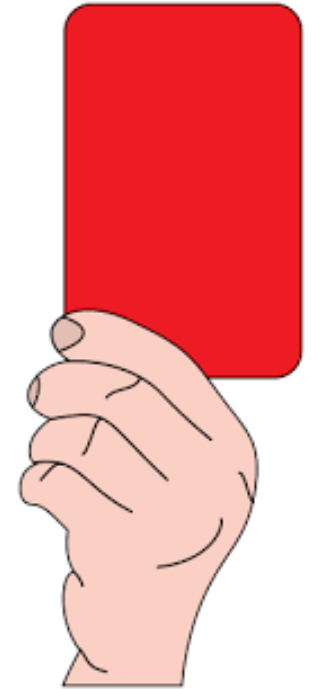
⚽ 3.2.1 - Cartons rouges

2 cartons jaunes = 1 carton rouge

1 carton rouge = 1 match de suspension

- Des suspensions supplémentaires peuvent s'appliquer
- La suspension doit être purgée avec l'équipe avec laquelle la suspension a été encourue.

! Les cartons rouges suivent le membre peu importe pour quelle(s) équipe(s) et club il joue/entraîne!



Règlements de la LDSE

3.5 - Charte disciplinaire supplémentaire

Suite à une expulsion, l'arbitre remplit un rapport disciplinaire.

Une suspension supplémentaire s'ajoute à la sanction automatique lors des situations suivantes :

- Propos grossiers ou discriminatoires;
- Cracher, frapper ou tenter de frapper;
- Geste causant des blessures ou avec l'intention de blesser;
- Proférer des menaces ou tenter d'intimider;
- Geste répréhensible ou refus de quitter le match après une expulsion.

! Toute suspension non purgée en totalité au cours de la saison estivale est reportée sur la prochaine saison estivale d'activité du membre.

Règlements de la LDSE

3.7.3 – Amendes liées aux matchs forfaits

Amende : 50\$ si le match s'est joué.

Amende : 150\$ ou 250\$ si le match ne s'est pas joué.

Quelques exemples :

- Une équipe ne se présente pas à un match.
- Faire jouer un joueur inéligible ou suspendu.
- Ne plus pouvoir présenter le nombre de joueurs minimal sur le terrain.
- Pas de feuille de match.
- Aucun membre du personnel d'équipe au banc des joueurs.
- Pas de consensus des 2 équipes pour remplacer l'arbitre s'il est absent.

Règlements de la LDSE

3.8.8 – Points de comportement

Une équipe se voit retirer un (1) point au classement, en sus de toute autre sanction, pour chaque carton rouge obtenu durant la saison.

Une équipe qui accumule 10 cartons jaunes durant la saison se voit retirer un (1) point au classement, en sus de toute autre sanction. Un (1) point supplémentaire est aussi retiré pour chaque tranche supplémentaire de 5 autres cartons jaunes accumulés durant la même saison.

Une exclusion à la suite d'un cumulatif de 2 cartons jaunes compte pour 1 carton rouge pour la réduction de points de comportement

N'OUBLIEZ PAS

DON'T FORGET

1 - C'EST UN JEU
IT'S A GAME

2 - CE SONT DES ENFANTS
THEY ARE CHILDREN

3 - LES ENTRAÎNEURS SONT DES ÉDUCATEURS
COACHES ARE EDUCATORS

4 - LES ARBITRES SONT HUMAINS
REFEREES ARE HUMAN

5 - CE N'EST PAS LA COUPE DU MONDE
IT'S NOT THE WORLD CUP

*Le but gagnant,
c'est jouer!*

BON MATCH!
GOOD GAME!

UN MESSAGE DE
A MESSAGE FROM



RESPECT - INTÉGRITÉ - EXCELLENCE - ÉQUITÉ - UNITÉ - ACCESSIBILITÉ

RESPECT - INTEGRITY - EXCELLENCE - FAIRNESS - UNITY - ACCESSIBILITY



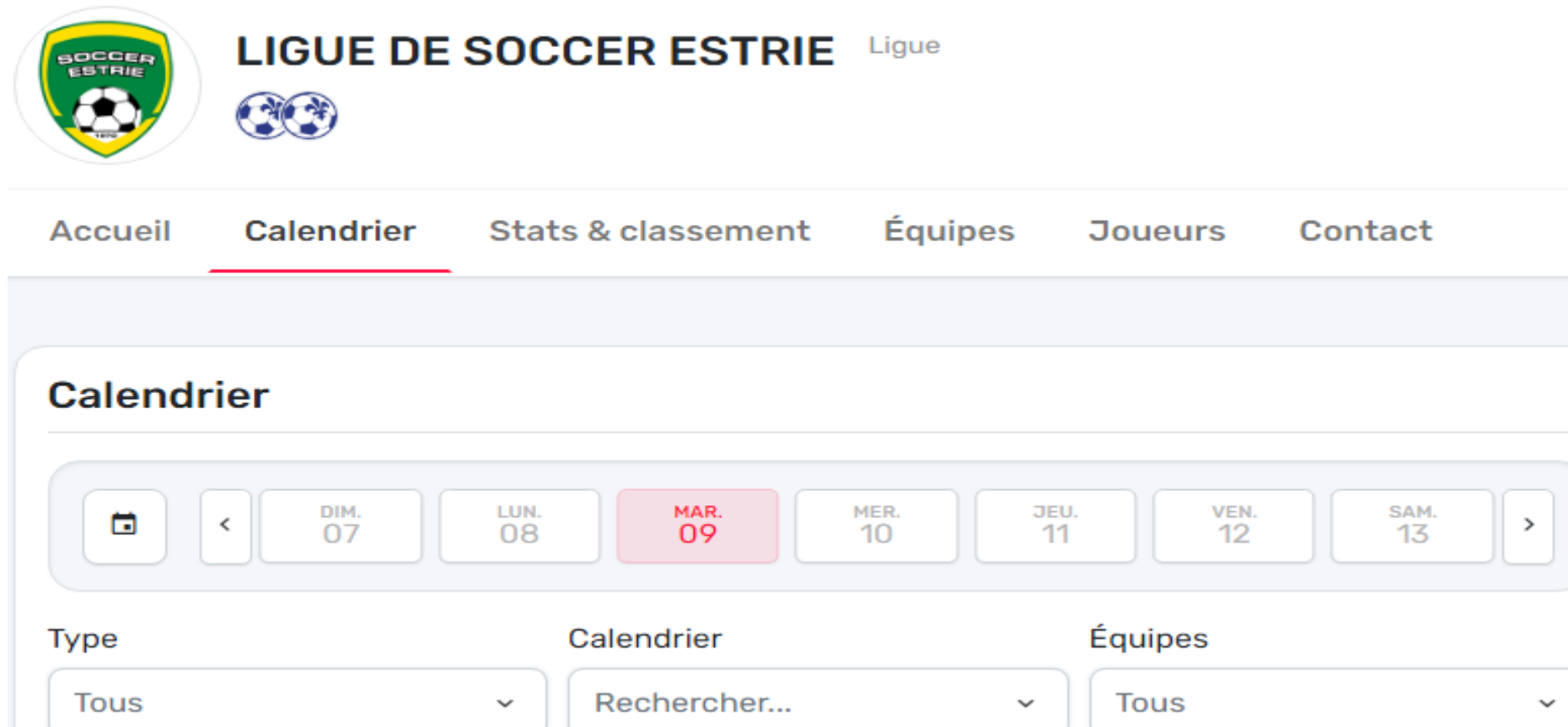
Survol de Spordle

Pour accéder aux calendriers des matchs, il faut accéder à Spordle Page et y inscrire la ligue que l'on cherche.



Survol de Spordle

On choisit l'onglet *Calendrier* pour accéder au calendrier de la ligue. On peut filtrer la recherche pour accéder à la catégorie ou l'équipe désirée.



The screenshot displays the website for the Ligue de Soccer Estrie. At the top left is the league's logo, a shield with a soccer ball and the text 'SOCCER ESTRIE'. To its right, the text 'LIGUE DE SOCCER ESTRIE' is followed by 'Ligue' and two soccer ball icons. Below this is a horizontal navigation menu with the following items: 'Accueil', 'Calendrier' (which is underlined in red), 'Stats & classement', 'Équipes', 'Joueurs', and 'Contact'. The main content area is titled 'Calendrier' and features a date navigation bar with buttons for 'DIM. 07', 'LUN. 08', 'MAR. 09' (highlighted in red), 'MER. 10', 'JEU. 11', 'VEN. 12', and 'SAM. 13'. Below the date bar are three filter dropdown menus: 'Type' with 'Tous' selected, 'Calendrier' with 'Rechercher...' selected, and 'Équipes' with 'Tous' selected.



Survol de Spordle

Pour imprimer la feuille de match, il faut accéder à Spordle Play. Dans l'onglet *matches*, on sélectionne son alignement pour voir sa liste de joueur.

The screenshot displays the Spordle Play interface. On the left is a sidebar with navigation options: **Matches**, **Pratiques**, **Activités**, **Participants**, **Équipes**, **Organisations**, **Lieux**, and **Profil**. The main area shows a list of matches with the following details:

Time	Match ID	Home Team	Opponent	Location	Status
11:30 - 12:55 EDT		SHERBROOKE U-14 F (LDIR)	CSR U-14 F (LDIR)	Central - 2	Alignement incomplet
12:00 - 14:00 EDT	MATCH 14MB7 · B	CELTIX HAUT-RICHELIEU	MISTRAL DE SHERBROOKE	Pierre-Benoît	
13:00 - 14:25 EDT	MATCH F16IR020	C.S VALLÉE-DU-RICHELIEU U-15 F (LDIR)	SHERBROOKE U-15 F (LDIR)	Parc Gilles Plante - 1	
16:00 - 17:25 EDT	MATCH M14IR030	CANDIAC U-14 M (LDIR)	SHERBROOKE U-14 M (LDIR)	École Fernand-Seguin - Synth	






Survol de Spordle


En cochant les joueurs présents, il sera possible de voir les photos des joueurs ou joueuses cochés pour la validation de l'alignement.

Alignement du Match F14IR013 ×

SHERBROOKE U-14F (LDIR)
Toute modification de l'alignement ne s'appliquera qu'à ce match et n'affectera pas les prochains matchs de [votre cahier d'équipe](#) ou d'autres feuilles de match.

[-] Joueurs (18)

- #1 LEANNE BROCHU
A 
- #3 CAMILLE MAILHOT
A 
- #5 ANAIS LACROIX
A / Capitaine 
- #5 ALICIA BOULANGER
A / Extra 

SIGNER SAUVEGARDER + AJOUTER UN EXTRA  **IMPRIMER**  **PHOTOS**



Survol de Spordle

Voici ce que vous verrez lorsque vous allez cliquer sur les photos dans votre alignement.

- SHERBROOKE U-14F (LDIR)



RETOUR SUIVANT FERMER

Lorsque vous allez cliquer sur imprimer, un document PDF sera téléchargé.

SHERBROOKE U-14F (LDIR)							SHERBROOKE U-14F (LDIR)							
#	POS	NAME NOM	CARD CARTON	GOALS BUTS	MUT	STATUS STATUT	#	POS	NAME NOM	MEMBER ID	CARD CARTON	GOALS BUTS	MUT	STATUS STATUT
1	F	LEANNE BROCHU					1	F	LEANNE BROCHU					
5	F	ANAS LACROIX					5	F	ANAS LACROIX					
5	F	ALICIA BOULANGER *					5	F	ALICIA BOULANGER *					
7	F	MELYANNE GRAVEL					7	F	MELYANNE GRAVEL					
9	F	JEANNE RIVARD					9	F	JEANNE RIVARD					
31	F	CORALIE DUBOIS					31	F	CORALIE DUBOIS					
33	F	ZOE LEMIEUX					33	F	ZOE LEMIEUX					
35	F	JULIETTE LESSARD					35	F	JULIETTE LESSARD					
39	F	NELLIE MARCOTTE					39	F	NELLIE MARCOTTE					
41	F	RAFAEL BERGERON					41	F	RAFAEL BERGERON					
43	F	EMILIE FORTIER					43	F	EMILIE FORTIER					
45	F	SARA-EVE MADORE					45	F	SARA-EVE MADORE					
47	F	JONEER GHALI					47	F	JONEER GHALI					
49	F	JADE LAWLER					49	F	JADE LAWLER					
51	F	KATE CALVERT					51	F	KATE CALVERT					
53	F	CAMILLE GAGNON					53	F	CAMILLE GAGNON					
55	F	LAURIE CHICONE					55	F	LAURIE CHICONE					
8	F	SARA VALENTINA ROSERO GUERRA *					8	F	SARA VALENTINA ROSERO GUERRA *					
Head Coach / Entraîneur-chef PHILIPPE GRAVEL							Head Coach / Entraîneur-chef PHILIPPE GRAVEL							



**Merci de votre
attention !**

Daniel Saint-Martin

competitions@soccer-estrie.qc.ca

www.soccer-estrie.qc.ca



Respect – Solidarité – Excellence